



V

Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration

Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté
Sous-direction de l'accès à la nationalité française
Bureau N1

Rezé, le

30 SEP, 2011

N° : 2010X [REDACTED]
(RAPPELEZ CE NUMERO DANS
TOUTE CORRESPONDANCE)

Mademoiselle D [REDACTED]

[REDACTED]

76380 [REDACTED]



Retrait décision défavorable en défavorable aj2
Recours gracieux

S/C de Monsieur le Préfet
de Seine-Maritime
Service chargé des naturalisations

Réf. préfecture : [REDACTED]
Réf. étranger : [REDACTED]

Mademoiselle,

Vous avez appelé mon attention sur votre demande de naturalisation et vous sollicitez une révision de la décision de rejet en date du 04/02/2011 qui vous a été notifiée le 16/02/2011.

Je vous informe qu'après avoir procédé à un nouvel examen de votre dossier, j'ai décidé de retirer cette décision.

Toutefois, il ne m'a pas paru possible de procéder à votre naturalisation. En effet, la précarité de votre situation actuelle constituée par un contrat unique d'insertion en qualité d'agent des services hospitaliers contractuel ne vous permet pas de disposer de revenus suffisamment stables pour subvenir durablement à vos besoins.

En conséquence, j'ai pris la décision d'ajourner votre demande à deux ans, en application de l'article 48 du décret n° 93.1362 du 30 décembre 1993, jusqu'au 04/02/2013. Ce délai me permettra d'apprécier la pérennité de votre insertion professionnelle.

Cette mesure prend effet à compter de la date de la présente lettre.

A l'issue de ce délai, vous pourrez déposer un nouveau dossier auprès de la préfecture ou du consulat de France de votre lieu de résidence.

Si vous entendez contester ma décision, vous pouvez, dans le délai de deux mois suivant sa notification, adresser une requête au Tribunal administratif de Nantes (6, allée de l'Île Gloriette, 44401 Nantes Cedex 01). Cette requête, établie en trois exemplaires, doit être motivée et accompagnée d'une copie de la présente décision.

Je vous prie de recevoir, Mademoiselle, mes salutations distinguées.

REÇU NOTIFICATION A :

Date :

Signature :

Four le ministre et par délégation
Le Sous-directeur de l'accès à la nationalité française

Laurent ROUINET
Laurent ROUINET